Vos contacts □ Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr Par téléphone : - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous) ⇒ Sur place : auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») · pour le paiement de votre impôt : TRESORERIE DE LOURES BAROUSSE 8 RUE SAINT EXUPERY - BP 12 65370 LOURES BAROUSSE pour le montant de votre impôt : SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL Tél: 05 62 44 40 59 * (service gratuit + coût de l'appel) Département : 65 HAUTES PYRENEES Commune: 431 SOST TF 2020 Syndicat de Commune Inter communes Département Taxes communalité Taxe ordures Taux 2019 Taxe Total des spéciales 4,65 % ménagères **GEMAPI** 4,73 % cotisations 24,69 % Taux 2020 0,196 % 4,65 % 0,386 % 4,73 % Adresse 24,69 % 69 CHE MARCELIN 0,172 % 0,38 % Base ① 337 337 337 bâties 337 Cotisation 16 337 16 83 Cotisation lissée ② 117 Propriétés Adresse Base ① Cotisation Cotisation lissée ② Cotisations 2019 15 16 82 Cotisations 2020 16 16 83 Variation +6,67 % % 0 % +1,22 % 117 0 % % 0 % Syndicat de Commune Inter Taxe communes Taxes Chambre communalité additionnelle Taxe Taux 2019 Total des spéciales d'agriculture % **GEMAPI** % cotisations % Taux 2020 % % % Bases terres % % Non agricoles % Bases terres agricoles Cotisations 2019 Propriétés Cotisations 2020 Variation % % % % Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA) Majoration base Base du forfait Caisse d'assurance terrains forestier Base État des accidents agricoles constructibles Base Collectivité Droit proportionnel: Droit fixe: 15/1/21 Frais de gestion de la fiscalité directe locale Dégrèvement Habitation principale Dégrèvement JA État Dégrèvement JA Collectivité Montant de votre impôt :

déférences administratives : 650 80 021 018 431 431 F G

120